

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 2 JUILLET 2026

**OBJET :** DÉLÉGATION DE POUVOIRS

**RAPPORTEUR :** Angie AIME, Présidente

Conformément aux articles L. 5211-10, L. 5211-5-1, L. 5211-2 et L. 2122-17 du code général des collectivités territoriales, il est rendu compte au conseil communautaire des décisions prises par la Présidence dans le cadre de ses délégations conférées par le conseil communautaire en date du 13 mai 2026, ainsi que par le bureau communautaire dans le cadre de ses délégations conférées par le conseil communautaire en date du 13 mai 2026 :

N°	Date	Objet	Commentaire
B-2026-21	28/05/2026	Mise à jour des règlements de fonctionnement des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH), notamment des éléments tarifaires	Les règlements de fonctionnement des accueils de loisirs (ALSH) ont été mis à jour pour l'année 2026-2027 (possibilité de s'inscrire soi-même sur liste d'attente via l'espace famille, et une exclusion temporaire possible d'un mois en cas de retards récurrents). Une augmentation tarifaire progressive de 10% à la rentrée 2026 puis 10% à la rentrée 2027 est prévue.
D-2026-34	02/06/2026	Convention de prêt de véhicule Berlingot au centre social Le Cocon 12-13 juin 2026	La CCRAPC a mis gratuitement à disposition du centre social Le Cocon son véhicule frigorifique les 12 et 13 juin 2026, dans le cadre de l'évènement « Sur un Air de Familles ».
D-2026-35	02/06/2026	Convention de prêt de matériel à l'association CL'Ain d'Oeil	La CCRAPC a mis gratuitement à disposition de l'association CL'Ain d'Oeil des tables et des chaises pour l'année scolaire 2026-2027.
D-2026-36	02/06/2026	Acte d'engagement valant CCTP livraison de repas en liaison chaude et de pique-niques pour l'accueil de loisirs « Au pays des Za'Mi »	La CCRAPC a conclu avec l'association Le Château de Valence un marché transitoire de confection et livraison de repas et pique-niques pour l'ALSH « Au pays des Za'Mi » du 5 juin 2026 au 22 février 2027, pour un montant annuel compris entre 11 300 € HT et 31 000 € HT.
D-2026-37	04/06/2026	Convention de mise à disposition d'un bien immobilier dans le cadre du dispositif estival de protection des populations (DEPP)	La CCRAPC a mis à disposition gratuitement un local à Neuville, pour les gendarmes en renfort estival au profit de la brigade de Pont d'Ain, du 6 juin au 30 août 2026.

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 2 JUILLET 2026

D-2026-38	03/06/2026	Convention maîtrise d'œuvre avec l'ADIA DSP assainissement	La mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage comprend le suivi du contrat de DSP Assainissement sur Jujurieux, Neuville-sur-Ain, Pont d'Ain et Poncin, pour un montant de 7 000 € HT.
D-2026-39	03/06/2026	Convention CAUE Plan Paysage 2026	Le CAUE de l'Ain accompagne la CCRAPC pour la démarche Plan Paysage en 2026, pour une enveloppe maximale de 3 000 €/an.
D-2026-40	03/06/2026	Convention CAUE Journée Enfant	Cette convention avec le CAUE comprend un kit pédagogique « lectures de paysages » et une animation de 16 lectures de paysage sur le territoire, pour une enveloppe maximale de 6 000 €/an.
D-2026-41	04/06/2026	Convention de reversion des redevances d'assainissement par le budget de l'eau potable	Cette convention fixe les modalités de reversement, par le budget Eau potable au budget Assainissement, des recettes liées à la part assainissement et des redevances de l'Agence de l'Eau, ce reversement devant être effectué semestriellement.
D-2026-42	22/06/2026	Mise à disposition de deux vélos à assistance électrique (VAE) au profit de la Région de Gendarmerie Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du Dispositif Estival de Protection des Populations (DEPP)	La CCRAPC a mis à disposition gratuitement deux vélos à assistance électrique au profit des gendarmes, pour faciliter leurs déplacements dans le cadre du DEPP, du 20 juin au 30 août 2026.